

- En septembre 2003, sous l'Initiative de représentation accrue, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il ouvrira sept nouveaux consulats, transformera deux consulats en consulats généraux et nommera vingt consuls honoraires aux États-Unis. Ces changements renforceront la capacité du Canada à promouvoir ses intérêts relativement à des questions clés en matière d'économie, de politique et de sécurité, et à établir des partenariats stratégiques novateurs dans les nouveaux centres de pouvoir économique des États-Unis.
- En avril 2003, les services des douanes du Canada et des États-Unis, le Canadien National et le Canadien Pacifique ont signé une déclaration énonçant les principes et les procédures de fonctionnement pour le triage des marchandises et le traitement des expéditions ferroviaires, en vue de promouvoir la sécurité ferroviaire et l'accès aux États-Unis.
- En juillet 2003, le Canada et les États-Unis ont annoncé l'adoption de règles harmonisées portant sur la déclaration du fret. Ces règles seront progressivement mises en place dans les deux années à venir.
- En octobre 2003, le secrétaire d'État américain responsable de la Sécurité intérieure, M. Ridge, a annoncé qu'en l'état actuel de la politique américaine, il n'est pas prévu que la grande majorité des citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis pour y étudier ou y travailler soient soumis au programme de suivi des entrées et des sorties établi par le Congrès américain, connu sous le nom de programme US VISIT.

Accès aux marchés – priorités du Canada pour 2004

- Continuer de chercher à jouir d'un accès illimité au marché américain pour le bois d'œuvre résineux canadien.
- Continuer à inciter les États-Unis à rouvrir rapidement leurs frontières aux animaux vivants en se fondant sur des faits scientifiques et poursuivre les travaux à la fois avec les États-Unis et le Mexique dans le cadre d'une approche nord-américaine coordonnée pour résoudre les problèmes actuels que pose l'ESB en matière de réglementation et d'échanges commerciaux.
- Approfondir les occasions d'améliorer la collaboration avec les États-Unis en matière de réglementation.
- Veiller à ce que les États-Unis mettent en vigueur le *Farm Act* [législation sur l'agriculture] en conformité avec les engagements qu'ils ont contractés devant l'OMC en matière de soutien national. Faire savoir autant que possible aux États-Unis les perturbations que leurs dispositions sur la mention du pays d'origine sur l'étiquetage occasionneront au commerce canado-américain des produits agricoles.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action pour une frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis afin de créer une frontière efficace et sécuritaire ouverte au commerce mais fermée aux terroristes.
- Continuer d'observer les changements apportés aux règlements sur l'électricité et à la loi sur l'énergie en vue de s'assurer que toutes les normes de sécurité en matière d'électricité sont établies conjointement par les autorités canadiennes et américaines.
- Poursuivre les efforts de sensibilisation visant à faire comprendre au gouvernement américain que les dispositions discriminatoires prises au niveau des États sur la quantité minimale d'énergie renouvelable vont à l'encontre de nos objectifs communs en matière d'environnement et de sécurité énergétique.
- Continuer à travailler de concert avec les services d'immigration des États-Unis et les entreprises canadiennes, et continuer de participer au Groupe de travail sur l'admission temporaire de l'ALENA en vue d'améliorer le mouvement transfrontalier des gens d'affaires.
- Continuer d'inciter le gouvernement américain à faciliter l'accès des fournisseurs canadiens aux marchés publics américains.
- Continuer d'inciter le bureau des douanes et de la protection des frontières et l'Administration des aliments et drogues des États-Unis à adopter une approche plus uniforme pour l'établissement et la mise en place des mesures de préavis pour les expéditions qui entrent aux États-Unis, afin d'éviter toute perturbation inutile des échanges commerciaux.
- Continuer à obtenir la levée des droits de douane américains sur le blé canadien.
- Continuer à exercer des pressions auprès de divers États américains pour que l'imposition de taxes aux entreprises canadiennes se fasse d'une manière équitable, uniforme et conforme aux normes d'imposition internationales.